

Assainir les bâtiments: un enjeu énergétique

Philippe Angelozzi
Secrétaire général
de l'USPI Genève



Le 21 mai 2017, le peuple se prononcera sur la révision de la Loi sur l'énergie. Celle-ci vise à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. Cette loi prévoit également d'interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires. Selon le Conseil fédéral, qui approuve le texte, la Suisse pourra ainsi diminuer sa dépendance à l'égard des importations d'énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables indigènes, ce qui devrait créer des investissements et des emplois dans le pays.

En 2011, suite à l'accident de Fukushima, au Japon, le Conseil fédéral et le parlement ont pris la décision de principe de sortir de l'énergie nucléaire.

Le Conseil fédéral a alors retravaillé les perspectives énergétiques et conçu la Stratégie énergétique 2050. Celle-ci a principalement trois objectifs: réduire la consommation, développer les énergies renouvelables et sortir du nucléaire.

Pour atteindre les objectifs d'économie ambitieux, le gouvernement mise sur plusieurs prescriptions concernant, notamment, les véhicules à moteur et les appareils électriques, ainsi que sur une politique active d'assainissement des bâtiments.

Les bâtiments consomment près de 40% des besoins énergétiques suisses. De nombreux ouvrages ne répondent d'ailleurs plus aux exigences énergétiques actuelles. La stratégie énergétique 2050 considère donc l'efficacité énergétique des bâtiments suisses comme un important bras de levier et souhaite élargir à cet effet le Programme Bâtiments. Des incitations sont prévues afin d'encourager les propriétaires à rénover leur bien immobilier.

Indépendamment de l'issue de la vo-

tation, les défis restent de taille dans ce domaine. L'USPI Genève s'intéresse depuis près de dix ans aux questions énergétiques. Elle fait œuvre de pionnier dans l'analyse et la recherche de solutions concernant la gestion énergétique des bâtiments. En 2008, un Label Vert a été mis en place. Objectif: proposer aux membres de l'USPI Genève un programme permettant de réaliser des économies d'énergies et de ressources naturelles dans le cadre de la gestion des immeubles en gérance. Cette démarche marque le début de la prise en considération systématique des questions énergétiques et environnementales dans le cadre de la gestion des immeubles.

Avec ce programme, l'USPI Genève souhaite répondre aux attentes des propriétaires et des locataires, ainsi que des autorités et de la population.

* Union suisse des professionnels de l'immobilier

www.uspi-geneve.ch

